

► Faits divers. Disparition inquiétante d'un Mauléonais : appel à témoin



Bruno Vertadier n'a plus donné de nouvelles depuis le 25 avril.

Avec l'autorisation du Parquet de Niort, la Compagnie de gendarmerie de Bressuire a lancé, hier soir, un appel à témoin concernant la disparition inquiétante de Bruno Vertadier, un Mauléonais âgé de 51 ans. Nous l'évoquons dans notre édition du mardi 2 mai. Bruno Vertadier, qui habite chez sa mère à Mauléon et est sans emploi, n'a plus donné de signes de vie depuis le 25 avril. Son véhicule, une Clio noire, a été retrouvé le 27 avril à Nuaille (Maine-et-Loire) sur un sentier forestier. « Nous lançons un appel à témoin » a expliqué hier soir le Commandant Anceau qui dirige la Compagnie de gendarmerie de Bressuire. « Toute personne, même sur des faits remontant à fin avril, peut contacter la communauté de brigades de Cerizay, tél 05 49 80 50 07. Bruno Vertadier

serait passé à Bressuire le 25 avril, sa carte bancaire étant utilisée dans un distributeur et pour des paiements dans des commerces. Mais depuis le 27 avril, la carte bancaire n'a pas été utilisée et le téléphone portable est sans doute éteint. Enfin, on ne sait pas comment était habillé Bruno Vertadier lorsqu'il a quitté son domicile ». Dans le Choletais, où la voiture a été retrouvée, les gendarmes de Chemillé ont procédé à l'examen du véhicule. Un chien de piste n'a rien décelé. Quant à la famille et les amis de Bruno Vertadier, ils ont fait des recherches sur le site à proximité de l'étang des Noues. « C'est un endroit où il avait l'habitude de venir » a ajouté le Commandant Anceau. Bruno Vertadier, 51 ans, mesure 1,78 m, a les cheveux courts, est mince, a une barbe naissante.

► Maulévrier. Deux blessés dans une collision entre deux véhicules

L'accident a eu lieu hier matin, vers 10 h 30, à Maulévrier, en bordure de la commune. Une collision a impliqué deux voitures, à l'intersection de la rue du Champ Fleury et de la D196 (route de Chanteloup). Le premier véhicule, circulant sur la D196, s'est engagé après s'être arrêté au stop. Au volant de la voiture, une octogénaire. Son véhicule a percuté une voiture qui arrivait sur sa droite et circulait rue du Champ Fleury, en direction de Cholet. À l'intérieur, cinq personnes. Deux blessés légers, le conducteur, un homme d'environ 52 ans, et un passager, un enfant de 7 ans, ont été transportés au Centre hospitalier de



La circulation a été vite rétablie.

Cholet. Les trois autres passagers et la conductrice de la première voiture en sont sortis indemnes.

► Politique. Dans les Mauges, les maires choisissent le candidat d'En Marche!

Les maires des six communes nouvelles des Mauges, Gérard Chevalier (Beaupréau-en-Mauges), Christophe Dilé (Chemillé-en-Anjou), Jean-Claude Bourget (Mauges-sur-Loire), Alain Vincent (Montrevault-sur-Èvre), André Martin, (Orée d'Anjou) et Didier Huchon, (Sèvremoine) appellent à l'unisson à voter Macron dimanche. « Notre choix est clair et confirme nos valeurs : dimanche nous prendrons nos responsabilités et voterons Emmanuel Macron » écrivent-ils dans un communiqué commun envoyé hier soir. « Notre

territoire s'est organisé en 2016 autour de 6 communes et d'une communauté d'agglomération, pour peser de tout son poids à l'échelle de la Région. Nous sommes convaincus que par cette réforme nous renforçons notre attractivité, notre cohésion sociale et notre capacité à nous développer tout en assumant notre identité rurale ouverte sur une Europe renouvelée. Nous sommes convaincus que c'est une chance pour le développement de nos entreprises et le nouvel essor attendu pour notre agriculture » ajoutent-ils.



Photo CO - Etienne LIZAMBARD

Le centre Kaléidoscope au Stade de France

Pour la cinquième année consécutive, le RO Cholet et la ville de Cholet organisaient la coupe de France de rugby des quartiers au stade Roland-Geneste. Bernard Combot, président du comité départemental, regrette l'absence de dernière minute de certains participants. Les centres du Planty, de Kaléidoscope, l'ITEP la Tremblaie, l'équipe des moins de 10 ans du RO Cholet se sont disputé

le challenge. Avec l'aide d'éducateurs, les équipes ont évolué sur différents ateliers avant de s'opposer de manière ludique en match. « Avec ces rencontres nous voulons faire découvrir le rugby et favoriser la mixité sociale » explique Bernard Combot. Outre les points attribués dans les ateliers et en match, le fair-play est pris en compte pour départager les équipes. À l'issue de ces oppositions,

c'est le centre Kaléidoscope qui termine à la première place. La ville de Cholet a offert le goûter à tous les participants, le comité départemental des ballons. L'équipe vainqueur, le centre Kaléidoscope, aura le privilège de participer à la finale au stade de Colombes. Et cerise sur le gâteau, le soir elle sera invitée au Stade de France pour assister à la finale du championnat de France de

rugby le samedi 5 juin. Ce déplacement avec douze joueurs et trois éducateurs est pris en charge par le comité départemental du Maine et Loire. Ali, qui n'a jamais vu le Stade de France se fait une joie de s'y rendre : « Je suis hyper content, ça fait plaisir ». Les autres pourront voir le match sur écran géant près du club-house du RO Cholet dans le cadre des 50 ans du club.

« Une décision inique, arbitraire, assassine »

« Il nous condamne à mort », pèse Yves Spiesser, le président du GAPE 49, face aux positions prises par Christian Gillet.

Yves Spiesser est le président de l'association angevine de protection de l'enfance Arpeje 49. Il est aussi le président du Groupement d'associations de protection de l'enfance 49 (GAPE 49) qui regroupe les associations Aladin, APAECH, APIJ, Arpeje 49, ASEA, Les Tourelles. À elles six, elles accueillent 85 % des enfants placés en Maisons d'enfants à caractère social (MECS). Par cette double présidence, il s'insurge contre le nouvel ordre établi par Christian Gillet, le président du Conseil départemental (CD), en matière de protection de l'enfance.

Quelles ont été les relations entre le GAPE et le Conseil départemental depuis le temps que vous vous occupez de ces enfants placés ? Yves Spiesser : « Toujours excellentes et fructueuses. Nous avons véritablement vu un changement s'opérer lorsque Christophe Béchu a quitté la présidence pour la mairie d'Angers et que Christian Gillet est devenu président ». Christian Gillet accuse les associations « historiques » de ne pas avoir répondu, bien avant l'appel à projets, à un courrier qu'il vous a envoyé le 24 juin 2015.

« C'est faux. Il est devenu président du CD le 28 avril 2014. Dès le 27 mai 2014, le GAPE 49 lui adressait un courrier faisant part de nos préoccupations sur le financement des MECS. Cette lettre est restée sans réponse. Le 30 avril 2015, nouveau courrier du GAPE, nouvelle demande de rencontre. Sans nous recevoir, sa réponse parvient le 24 juin. Elle présente un nouveau schéma départemental « enfance famille » et annonce l'appel à projets ». Et alors ?

« Les présidents d'associations et leurs directeurs assistent à trois réunions au CD, en septembre, octobre et novembre 2015. On nous expose les constats, les attendus et



Photo CO. Laurent COMBET

Yves Spiesser et Alain Groyer s'offusquent de la méthode employée pour rebattre les cartes de la protection de l'enfance dans le département.

la méthodologie de l'appel à projets. C'est toujours un regard financier qui prévaut à ces réunions. Lors de celle du 6 novembre, nous faisons part à Marie-Pierre Martin (NDLR 1^{er} vice-présidente du Conseil départemental en charge des solidarités) du danger de l'appel à projets et des solutions pérennes que les associations, déjà en charge de ces enfants, peuvent apporter. On espère être écoutés puisque le calendrier imaginé est modifié ».

Pour autant, êtes-vous rassurés ? « Non. Le 23 novembre, le GAPE envoie un nouveau courrier au président du CD. Comme le courrier reste sans réponse, je demande à André Lardeux (NDLR ancien sénateur et ancien président du Conseil général, président actuel de la structure Aladin) d'intercéder en notre faveur, avant le 10 décembre, date de la dernière réunion de mise en place de l'appel à projets. Un rendez-vous sera effectif fin décembre, sans remise en cause de l'appel. Cette rencontre nous permet toutefois de confirmer que la structure SOS Village d'enfants, pas présente dans le département, s'intéresse à cet appel à projets ». Comment expliquez-vous que

Christian Gillet n'entende pas vos remarques et vos craintes ?

« C'est un dialogue de sourds. J'ai envoyé quatre courriers en 16 mois et j'en attends toujours des réponses. Quand il affirme qu'il n'y aurait pas eu d'appel à projets si les associations avaient su évoluer et être force de proposition, c'est de la pure calomnie et de la malhonnêteté intellectuelle. Nous sommes, bénévoles gérants les associations et professionnels y travaillant, profondément blessés par de telles affirmations. Sur les projets individualisés, sur le nombre de places libres, sur tout, il sait tout. Nous sommes sous contrôle permanent. Un contrôle que nous acceptons, mais on ne peut pas dire que notre travail est bien fait et, quelques mois plus tard, que nous « répondons de moins en moins bien aux évolutions de la jeunesse » ». Le GAPE est-il seul à alerter Christian Gillet ?

« Non. L'Union interdépartementale des organismes privés sanitaires et sociaux des Pays de la Loire, par exemple, interviendra en février 2016, alertant sur « le risque de fragilisation du tissu associatif que provoquerait l'appel à projets ». Elle développe aussi un argumentaire juridique sur la méthode employée ».

Que voulez-vous dire ?

« Que nous nous posons des questions sur la conformité de l'appel à projets. Les associations ne remettent pas en question les orientations décidées par le financeur, elles ne nient pas non plus les contraintes budgétaires qui peuvent s'imposer aux collectivités, mais contestent les modalités pour parvenir à organiser les nécessaires évolutions ».

Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

« J'ai dit au président Gillet que sa décision est inique, arbitraire, irresponsable et assassine. Arpeje, notre association, est ancienne. Il en a fallu des idées, des innovations, des adaptations pour être toujours là 188 ans après le lancement. Je ne dis pas que c'était mieux avant, j'affirme, en revanche, que nous avons toujours la légitimité et l'efficacité pour prendre en charge les enfants placés ».

A SAVOIR

L'APAECH, association choletaise de protection de l'enfance emploie 120 salariés. S'estimant menacés suite à l'appel à projet du Conseil départemental, ils organisent une manifestation mercredi 10 mai à 12 h 30 place Travot.

Bruno JEOFFROY

A votre service

Antiquité, brocante

NETO
brocante

- Spécialiste du débarras
- Débarrasse maison, tous locaux de la cave au grenier
- Travail rapide et soigné
- Estimation du mobilier et bibelots

Contacteur Joseph Neto
Tél. 06 82 20 89 15
a.neto0350@orange.fr

Livraison de repas à domicile et entreprise



Menus variés, équilibrés, personnalisés ou à la carte et adaptés à vos besoins par notre diététicienne, pour tous les régimes. Mise en service sous 24 h. Sans engagement de durée. Réduction et crédit d'impôts + apa et cram / carsat.

105, rue Pasteur - 49300 CHOLET
Tél. 02.41.49.86.69 www.les-menus-services.com